

# Compte rendu de la réunion de la commission régionale de formation de la ligue guadeloupéenne de voile du 30 juin 2009

**Etait présent :** Victor Jean Noël  
Jacques Laminie  
Jérôme Chedeville  
Philippe Lemaitre  
Alexandre Drozdoff

## **Ordre du jour:**

- présentation du nouveau président de la CRF : Victor Jean Noël
- organisation du colloque de novembre
- protocole de validation des formateurs d'AMV
- propositions d'actions : animations de la CRF, site internet, promotion
- questions diverses

**Début de la réunion :** 18H 15

## **Présentation du nouveau président de la CRF : Victor Jean Noël**

Victor Jean Noël nous dit quelques mots de bienvenue et de remerciements à toutes les personnes présentes puis passe la parole à Alexandre pour le point 2.

## **Organisation du colloque de novembre**

Un rapide récapitulatif est fait.

L'objectif du colloque est à ce jour double. Dans un premier temps, permettre aux cadres guadeloupéens et martiniquais de se former afin d'obtenir l'homologation de formateur d'assistant moniteur de voile, diplôme qui remplace le monitorat fédéral. Dans un deuxième temps organiser les assises de la voile, réunion de formation, d'informations et de partage pour les élus de la voile guadeloupéenne.

Une première tentative avait eu lieu en 2008, mais avait échoué. L'envoi de cadres nécessaires à la formation, sollicité auprès de la FFV, avait été refusé par le DTN.

Philippe explique que missionner par la CRF en décembre 2008, il a rencontré à la MFE Mr Duclos et Cathelineau qui lui ont donné quelques explications. La FFV étant extrêmement sollicitée par toutes les régions de France pour la mise à disposition de cadres, elle ne souhaite pas organiser de tels déplacements de manière récurrente. Un cadre ayant été déjà mis à disposition pour le colloque de 2007 en Martinique, il était donc logique de refuser en 2008. Cette politique ne s'applique pas exclusivement aux Dom Tom mais bien à l'ensemble du territoire français.

La question du financement de la CRF est posée. Jérôme demande au Bureau Exécutif de la LGV de valoriser le budget affecté à la CRF avec les reports à nouveau des 2 dernières années (suivi Victor, membre du CA).

La FFV préfère financer le déplacement d'un ou deux cadres de Guadeloupe qui une fois formés dans l'hexagone pourront organiser des formations dans leur région afin de former les cadres locaux.

Le projet actuel vise donc à envoyer en France deux cadres qui une fois formés seront en charge de l'organisation pédagogique du colloque de novembre 2009. Il mettrons donc en place la formation à l'habilitation des CQP.

La date de la formation retenue est du 22 au 25 septembre 2009 et se déroulera à l'école nationale de voile à Quiberon.

Il est rappelé ici par Jérôme et Alexandre que le CQP d'AMV est bien enregistré au répertoire des métiers mais qu'il est plafonné à un quota annuel de 500h maximum.

Victor demande si les martiniquais ne font pas la même démarche que nous.

Jérôme répond qu'il a peu discuté avec Jean-François Cheminot du sujet lors du déplacement aux jeux des îles et que celui ci est favorable à l'organisation d'un colloque interrégional en Guadeloupe. Victor est chargé de s'entretenir avec son homologue, Yves CHEMINAT, délégué formation Ligue Martiniquaise de Voile, pour établir les axes de travail entre les 2 ligues. Il est bien sûr évoqué la possibilité d'un encadrement pédagogique du stage à la fois par des cadres martiniquais et guadeloupéens. De plus chacun se félicite de ce type d'organisation favorable à l'échange interrégional.

Il est rappelé ici que l'objectif du colloque est bien la formation et l'habilitation des cadres à organiser et encadrer des formations d'AMV. Après discussion, il apparaît que l'on peut envisager la présence d'une dizaine de cadres martiniquais ainsi qu'une dizaine de guadeloupéens.

Le lieu d'organisation n'est pas encore fixé. Plusieurs propositions sont faites avec notamment le CREEPS où la base nautique de Sainte Anne. Après discussion, il est décidé que Jérôme se renseignerait sur les possibilités et le coût de l'organisation à Fort Royal et Victor à la résidence Pierre et Vacances, Philippe quant- à lui reprendra contact avec l'UCPA des Saintes.

Victor propose d'organiser colloque et assises sur un seul site.

Un débat est lancé sur l'organisation conjointe du colloque et des assises. Il en ressort que les publics visés ne sont pas les mêmes, cadres formateurs guadeloupéens et martiniquais pour le colloque, élus guadeloupéens pour les assises. De plus, la juxtaposition des deux évènements semble poser des problèmes d'organisation. Décision est prise de séparer les deux évènements. Les dates du colloque sont donc déterminées du 3 au 6 novembre 2009 quand aux assises deux dates sont proposées soit le 22 novembre soit le 15 décembre 2009.

Différents thèmes sont discutés pour les assises :

- Formation des tuteurs
- La convention collective nationale du sport
- Les RTQ
- Le plan de prévention des risques
- La démarche qualité et les normes afnor

Les sujets retenus pour les assises sont C.C.S., R.T.Q., P.P.R.

Les autres sujets pourront être abordés sur d'autres manifestations organisées en 2010.

Proposition est faite d'organiser une formation des tuteurs à l'initiative de la voile par le cross guad

19h16 Alexandre fait remarquer qu'une heure s'est déjà écoulée et qu'il reste encore beaucoup à faire pour finaliser l'organisation du colloque. Il propose que l'on se recentre sur cette dernière et que l'on traite les autres thèmes prévus ultérieurement; la proposition est acceptée.

Choix des cadres qui se déplaceront en Métropole.

Philippe nous informe qu'il se trouvera à l'ENV à cette époque mais sur une autre formation. Victor souhaite la formation du CTR mais Jérôme lui fait remarquer qu'il ne pourra organiser lui-même de formation d'AMV et qu'ainsi donc il serait probablement souhaitable que les personnes envoyées soit des cadres techniques. Il est donc décidé que deux cadres seront envoyés sur budget fédéral : Victor et Alexandre sont choisis. Jérôme quant à lui pourra être envoyé sous réserve de disponibilité sur le budget ligue.

Philippe se charge de contacter Philippe Delais pour les billets Pointe-à-Pitre/ Lorient. Il est rappelé que les cadres envoyés auront en charge l'organisation pédagogique du colloque.

Prix du colloque

Après discussion, il est décidé que les martiniquais ne se verront compter que les charges variables et que les charges fixes seront offertes par la Guadeloupe afin de favoriser les bonnes relations inter ligues.

Le coût pour les guadeloupéens est fixé au prorata charges fixes plus charges variables. Il est reconnu souhaitable la prise en charge maximum de ces frais afin de permettre au plus grand nombre de venir, mais il est souligné l'importance de faire prendre conscience au formateur ou à son employeur du coût réel de la formation et de qui la prend en charge. La gratuité totale semble exclue. Dans tout les cas, la présence obligatoire à toute la formation pour obtenir prise en charge et validation est approuvée. Décision est prise de fixer le prix et les modalités de prise en charge à la prochaine réunion de la CRF.

C'est Victor, qui en tant que président, sera en charge de communiquer les infos aux présidents de club.

Jacques pose la question de l'arbitrage.

Réponse lui est faite que la commission formation bien que très consciente des nécessités actuelles de former des arbitres guadeloupéens capables de fonctionner sur nos épreuves n'est pas en mesure actuellement d'organiser ces formations. Il semblerait intéressant que la commission sportive soit sollicitée à cet égard.

**La séance est levée à 20h10.**

Un verre nous est offert par Victor